



Juillet-Août 2010

🔗 POLITIQUE DES PÔLES

- 🔗 *Site Internet* > Les pôles de compétitivité innovent..., competitivite.gouv.fr se transforme !
- 🔗 *Appel à projets* > 73 nouveaux projets de R&D financés par l'État
- 🔗 *Journée des pôles* > La 7^e journée nationale des pôles dédiée au programme d'investissements d'avenir de l'emprunt national.
- 🔗 *Emprunt national* > Zoom sur les investissements d'avenir de l'emprunt national

🔗 INTERNATIONAL

- 🔗 *24-26 Novembre 2010* > 2^e symposium franco-québécois : les inscriptions sont ouvertes !

🔗 LES PÔLES EN ACTION

FOCUS PROJET ABOUTI

- 🔗 *Biotechnologies / Santé* > ATHIM : pour mieux détecter les risques de maladie cardio-vasculaire

VIE DES PÔLES

- 🔗 *Pôle Trimatec* > Production et valorisation des microalgues : une stratégie française en marche
- 🔗 *Pôles Agrimip Innovation, Valorial et Vitagora* > 12 pôles d'excellence étrangers à Paris, pour créer un réseau international d'innovation dans l'agroalimentaire
- 🔗 *Pôle Astech* > Le pôle Astech favorise les bons réflexes, pour des accords de consortium sereins
- 🔗 *Pôle Alsace BioValley* > Une entreprise américaine, NexGenix Pharmaceuticals, s'implante en Alsace.

AGENDA DES PÔLES

- 🔗 *24 au 27 août* > Ludovia 2010 : journée handicap, rééducation, santé, vieillissement et jeux multimédia
- 🔗 *9 septembre* > Séminaire "Vers une Ville post-carbone"
- 🔗 *14 au 16 septembre* > SIANE 2010, Salon des partenaires de l'industrie du Grand Sud


Les pôles de compétitivité innovent..., competitivite.gouv.fr se transforme !

Un nouveau site internet des pôles de compétitivité a été publié courant juin.

Par rapport à l'ancien site, celui-ci se caractérise par :

- un meilleur accès à l'information : grâce à une ergonomie optimisée et à un graphisme plus épuré et plus dynamique ;
- des services à l'internaute renforcés : trois bases de données (pôles, projets aidés, projets aboutis), une carte interactive des pôles, un flux RSS rassemblant les principales actualités du site ;
- une information diversifiée relayant diverses initiatives des pôles, projets de R&D aboutis ;
- un nouvel espace de travail collaboratif ;

Les pôles de compétitivité peuvent désormais mettre à jour leur présentation, partager leurs actualités, publier leurs principaux événements dans l'agenda commun.

 En savoir plus

➤ competitivite.gouv.fr

73 nouveaux projets de R&D financés par l'État

Les résultats du 10^e appel à projets de R&D collaboratifs

À l'issue du 10^e appel à projets de R&D, l'État a décidé de financer 73 nouveaux projets émanant de 52 pôles pour un montant total de 63 M€. Ces projets ont été retenus parmi les 216 dossiers présentés. Ils ont été sélectionnés pour leur caractère innovant et pour l'activité économique qu'ils vont générer. La mobilisation des collectivités territoriales et des fonds communautaires (FEDER) sur la plupart de ces projets complète les financements de l'État à hauteur de 60 M€. Les financements apportés par les entreprises sont majoritaires, et le montant total des dépenses de R&D prévues dans ces projets s'élève à 289 M€.

En cumulé, un financement public de 1,7 milliard d'euros a été octroyé aux projets de R&D des pôles depuis 2005

En cumulé, l'ensemble des appels à projets des pôles a permis de soutenir 886 projets depuis 2005. Ces projets représentent un montant total de dépenses de R&D de près de 4,6 milliards d'euros, 15 000 chercheurs, et un financement public de 1,7 milliard d'euros dont 1,1 milliard d'euros par l'État.




2^e appel à projets de plates-formes d'innovation

Par ailleurs, les résultats de présélection des projets, dans le cadre du 2^e appel à projets de plates-formes d'innovation, seront connus dans le courant du mois de septembre 2010.

Appels à projets dans le cadre des investissements d'avenir de l'emprunt national

Enfin, l'appel à projets de R&D structurants et l'appel à manifestations d'intérêts de plates-formes mutualisées d'innovation des pôles de compétitivité seront lancés à l'automne. Ils s'inscrivent dans le cadre des 500 M€ prévus au titre de ces deux mesures dans le programme d'investissements d'avenir.

En savoir plus

-  [Les résultats du 10^e appel à projets et la liste des projets aidés, des exemples de projets aidés dans le cadre du 10^e appel à projets sur \[www.competitivite.gouv.fr\]\(http://www.competitivite.gouv.fr\)](#)
-  [Les appels à projets plates-formes d'innovation \(FUI\)](#)
-  [Le dossier sur les investissements d'avenir de l'emprunt national](#)

JOURNÉE DES PÔLES

La 7^e journée nationale des pôles dédiée au programme d'investissements d'avenir de l'emprunt national.

La 7^e journée des pôles s'est tenue à Bercy, le 7 juillet 2010 en présence de trois ministres : Christian Estrosi, ministre en charge de l'Industrie, Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et Michel Mercier, ministre de l'Espace Rural et de l'Aménagement du Territoire.







1 - Copyright : Ministère Economie, Industrie, Emploi.

Le programme d'investissements d'avenir a été présenté par Jean-Luc Tavernier représentant le Commissaire général aux investissements. Ensuite, tout au long de cette journée, de nombreux exposés ont permis de décrire plus précisément les différentes mesures concernant plus particulièrement les pôles de compétitivité.

Une séance de nouvelles signatures de la charte « Entreprise innovante des pôles » a également eu lieu, en présence du ministre Christian Estrosi.

En savoir plus

-  [Les discours prononcés par les ministres, les diaporamas présentés](#)
-  [Le dossier complet sur les investissements d'avenir](#)
-  [Les photographies de l'ouverture de la 7^e journée nationale des pôles](#)
-  [Le dossier complet sur le label « entreprise innovante d'un pôle »](#)

EMPRUNT NATIONAL

Zoom sur les investissements d'avenir de l'emprunt national

Pour aider les pôles à s'impliquer dans les différentes mesures relatives aux investissements d'avenir, une série de fiches pratiques sont mises à leur disposition sur le site internet des pôles de compétitivité.

Elles concernent notamment les IRT, IEED, les projets de R&D structurants et les plates-formes mutualisées d'innovation. Régulièrement mises à jour, elles proposent également tous les liens disponibles vers les sites internet des différents opérateurs publics chargés de la mise en œuvre de ces mesures. Enfin, un glossaire rassemblant toutes les définitions liées aux investissements d'avenir pour les pôles est à votre disposition.


En savoir plus

-  [Dossier complet sur les investissements d'avenir](#)

2^e symposium franco-québécois : les inscriptions sont ouvertes !



Les inscriptions aux sessions régionales (Strasbourg, Lille, Bordeaux) et à la session plénière à Paris **sont ouvertes depuis le 21 juillet**

 En savoir plus

 S'inscrire au 2^e Symposium franco-québécois

REPÈRES

886

c'est le nombre total de projets de R&D collaboratifs aidés dans le cadre des appels à projets du FUI depuis 2005.

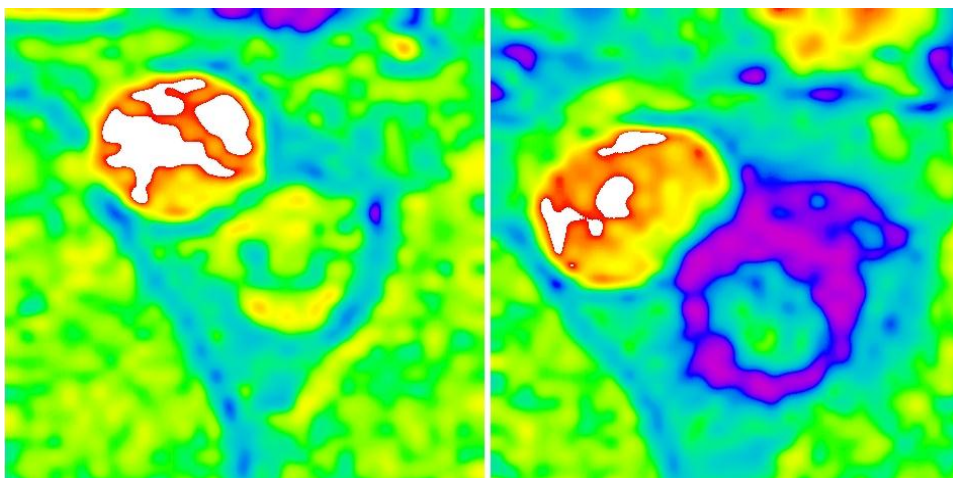
LES PÔLES EN ACTION

FOCUS PROJET ABOUTI

▪ BIOTECHNOLOGIES / SANTÉ

ATHIM : pour mieux détecter les risques de maladie cardio-vasculaire

Le projet ATHIM (IMagerie moléculaire de l'ATHérothrombose) a été labellisé en 2005 par le pôle de compétitivité **Medicen Paris Region**, dédié aux technologies innovantes pour la santé et les nouvelles thérapies. Il a bénéficié d'une aide dans le cadre d'un appel à projets de R&D du fonds unique interministériel



Images colorisées représentant un examen IRM de l'aorte abdominale d'un lapin soumis à un régime alimentaire riche en cholestérol sur plusieurs semaines. L'injection du produit de contraste P904 permet de détecter la présence de plaque dépôt de graisse dans l'aorte abdominale (image de droite) susceptible de provoquer un accident cardiovasculaire. Cette lésion n'est pas visible en l'absence d'injection de P904 (image de gauche). Crédit photo Gerbet, pôle Medicen paris Region.

Un défi innovant et prometteur pour anticiper les risques d'accident cardio-vasculaire

L'objectif d'ATHIM est de mieux anticiper les risques de survenue d'un accident cardio-vasculaire. La maladie visée est plus précisément l'athéromatose qui se caractérise par la présence de graisses, conséquence d'un dépôt plus ou moins important de cholestérol, dans la paroi des artères. Ces graisses, associées à un remodelage de la paroi vasculaire, rétrécissent peu à peu le diamètre des vaisseaux. Jusqu'à présent, l'essentiel de l'imagerie de l'athéromatose reposait sur la détection des zones de rétrécissement de la paroi des artères. Or, de nombreuses études cliniques ont montré que le rétrécissement n'était pas le seul repère pour détecter un risque d'accident cardio-vasculaire. En effet, des événements moléculaires, signes de rupture ou d'érosion de ces zones de rétrécissement, peuvent également amener à un accident cardio-vasculaire.

Il convenait donc de faire progresser l'imagerie médicale, en utilisant des biomarqueurs spécifiques via la détection par imagerie médicale des régions vasculaires à risque.

Académiques et industriels réunis autour d'une même ambition

Les objectifs ambitieux d'ATHIM ont pu être atteints grâce à la complémentarité des compétences des partenaires du projet. Les équipes académiques impliquées dans ce projet regroupent une cinquantaine de chercheurs issus des unités U872, U689, U698, U660 de l'[Inserm](#) mais également [Mauna Kea Technologies](#), jeune entreprise francilienne particulièrement innovante dans le domaine de l'imagerie biomédicale.

Le porteur de projet, [Guerbet](#) est le seul laboratoire pharmaceutique au monde qui soit exclusivement spécialisé dans l'imagerie médicale.

Des retombées scientifiques et économiques identifiables

Après quatre années de travaux, les retombées scientifiques et économiques du projet ATHIM sont d'ores et déjà identifiables. ATHIM a permis l'exploration de nouveaux concepts d'imagerie, l'identification de cibles moléculaires pertinentes, la sélection de familles de produits à haut potentiel pour le passage en développement et l'identification d'éventuels produits de seconde génération, la rédaction de publications à comité de lecture internationale (8 articles publiés dans des journaux d'excellent niveau en cardiologie et radiologie, 4 articles soumis pour publications), des échanges de chercheurs avec un centre de recherche aux États-Unis et un dépôt d'une demande de brevet.

- Guerbet a pu acquérir les compétences et le savoir-faire pour tester de manière optimale et approfondie un produit bientôt lancé en développement clinique.
- L'Inserm (U698) a pu déposer une demande de brevet.
- Mauna Kea Technologies a pu explorer l'intérêt et la faisabilité de l'imagerie endovasculaire et de ses applications cliniques dites « minimalement invasives ».

Enfin, grâce à des communications en congrès, la soutenance de trois thèses et la mise en place de nombreuses collaborations entre partenaires permettant des échanges multidisciplinaires, le projet ATHIM a permis de renforcer la renommée scientifique et l'image d'innovation des équipes impliquées en créant un pôle de compétences régional sur l'athéromatose.

La création de ce pôle de compétences sur l'imagerie de l'athéromatose, permettra à terme d'imposer ces partenaires comme acteurs incontournables dans des programmes européens ou internationaux sur l'imagerie moléculaire.

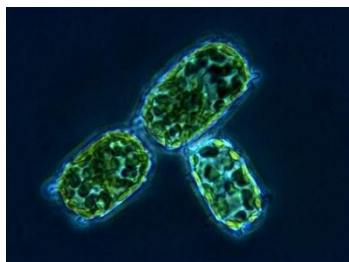
En savoir plus

- [Le communiqué de presse de Mediceo du 28 avril 2010](#)
- [Autres exemples de projets de R&D aboutis](#)

PÔLE TRIMATEC

Production et valorisation des microalgues : une stratégie française en marche

Les microalgues, plantes microscopiques sont présentes, notamment dans les rivières, les lacs et les océans. Elles nécessitent pour leur croissance du soleil, de l'eau et du gaz carbonique. Riches en lipides, elles font l'objet de recherches et d'expérimentation mobilisant de conséquents investissements.



2 - Copyright : Ifremer

Ainsi, Exxon Mobil a récemment annoncé l'allocation de 600 millions d'euros dans la R&D sur ce sujet. Cette annonce traduit une tendance émergente dans la production de microalgues à des fins énergétiques. L'utilisation des microalgues se structure en effet autour de trois types de débouchés : la production de biocarburants, la production de molécules à haute valeur ajoutée pour l'alimentation et la santé humaine et la dépollution des effluents aqueux et gazeux.

La France, fer de lance dans la recherche sur les microalgues

L'étude bibliométrique réalisée en 2009 dans le cadre de l'action collective Algasud, portée par le pôle de compétitivité Trimatec montre une forte croissance des publications et des dépôts de brevets depuis les années 90 avec une nette augmentation depuis 2008.

La France est l'un des premiers acteurs de la recherche dans le champ des microalgues avec des organismes tels que le CNRS (premier organisme de recherche avec 200 publications ou brevets), l'Ifremer et le CEA. Elle se situe au 1^{er} rang pour les publications et au 4^e rang pour les brevets. Par contre, elle ne représente que 5% des investissements sur les projets dans ce domaine. Ce chiffre met en évidence le besoin d'améliorer le transfert des connaissances scientifiques vers l'industrie.

La structuration de la filière et la valorisation énergétique encadrées par les pôles de compétitivité

En 2009, les pôles Trimatec, Mer Bretagne et Mer PACA ont signé un accord national, associant l'Ifremer, le CNRS et le CEA, dont l'objet est de contribuer à l'organisation d'une filière française de production et de valorisation des microalgues à usage industriel. Cet accord est désormais étendu au pôle de compétitivité IAR.

Ce type d'entente se traduit par la colabellisation de projets, tel le projet Salinalgue, financé dans le cadre du 9^e appel à projets du FUI. Il s'agit du plus gros projet européen portant sur la culture de microalgues pour la production de bioénergies et de bioproduits. D'un coût total de 7,45 millions d'euros, Salinalgue recevra une aide de 3,9 millions d'euros.

Des réseaux émergents pour structurer et développer la filière microalgues :



3 - Copyright : Algasud

L'action collective Algasud vise à structurer et à développer la filière algues sur le pourtour méditerranéen français. Initiée en 2009 en Languedoc-Roussillon, Algasud est portée par le pôle de compétitivité Trimatec et financée par l'Europe, l'État et la région Languedoc-Roussillon. Le bassin méditerranéen possède deux attraits naturels extrêmement intéressants pour la production de la biomasse algale : le climat et la géographie. En effet, la présence de nombreux marais salants présentant une faible profondeur, sont particulièrement adaptés à la production en masse de microalgues.

- Elle fédère un **réseau d'une soixantaine de partenaires** et fait partie des références nationales dans le domaine.
- Un **service de veille internationale**, d'analyse bibliométrique des publications et un bulletin d'information trimestriel sont mis à disposition des membres.

- **Le site internet Algasud**, véritable vitrine des compétences régionales, héberge un espace intranet vecteur d'échanges d'informations.
- **Un Conseil stratégique de niveau national** consolide le plan d'actions d'Algasud au travers de sa démarche de soutien des projets et des acteurs de la filière. Cela concerne l'intensification de l'accompagnement dans le montage de projets, l'étude des valorisations potentielles des microalgues, la réflexion autour d'un projet associant des réseaux de laboratoires et un démonstrateur industriel, le soutien aux formations supérieures, l'identification des acteurs et des projets avec notamment l'ouverture du réseau sur le plan national et international.

Algasud est par ailleurs impliquée dans l'organisation de colloques : un premier en novembre 2009 à Montpellier a réuni 150 participants, un second porté par l'association AdebioTech aura lieu du 17 au 19 novembre 2010 sur le Parc Technologique Biocitech à Romainville, un colloque de niveau international est en réflexion pour 2011.

L'European Algae Biomass Association fédère environ 70 membres européens. Cette association, basée en Italie, promeut le développement de la recherche, de la technologie et de l'industrie dans le domaine des algues. Dans cette perspective, l'EABA œuvre à un positionnement européen commun, établissant des liens permanents avec les pays membres de la Communauté.

L'Algae Biomass Organization est la structure américaine de référence dans le domaine des microalgues. Elle a pour objectif de faciliter la commercialisation et le développement du marché des microalgues notamment pour la production de biocarburants et dans le cadre de la lutte contre les gaz à effet de serre.

Afin de hisser la France aux premiers rangs mondiaux de production et de valorisation des microalgues, il importe de structurer le domaine au niveau national. Algasud en constitue l'un des axes privilégiés. Au-delà de cette structuration nécessaire, il conviendra de mettre en place des plates-formes technologiques qui permettront de passer de la recherche au développement industriel en mettant en avant les spécificités de la France et des Territoires d'Outre Mer.

 En savoir plus

➤ Pour en savoir plus : www.algasud.fr

12 pôles d'excellence étrangers à Paris, pour créer un réseau international d'innovation dans l'agroalimentaire

F2C Innovation, le « superpôle » agroalimentaire français qui regroupe les trois pôles de compétitivité Agrimip Innovation, Valorial et Vitagora, a organisé une journée d'échanges le 3 juin 2010 à Paris.



4 - Copyright Pôle Agrimip Innovation

Cette journée réunissait 15 « clusters » et « centres d'excellence » de l'agroalimentaire de neuf pays différents : belges, britanniques, canadiens, danois, espagnols, français, hollandais, italiens et suédois. L'objectif était de découvrir l'excellence du savoir-faire et des compétences de chacun de ces pôles, puis d'échanger autour de 9 thématiques retenues préalablement, afin d'initier des projets communs. C'est ainsi que des projets concrets sur les aliments fonctionnels, les allergènes et la sécurité alimentaire ou encore les plastiques polyester bio-sourcés pourraient bien voir le jour prochainement.

À l'issue de cette journée, les différents participants ont également créé un réseau international d'innovation dans l'agroalimentaire. Les objectifs de ce réseau sont de monter des projets de R&D internationaux et d'être une force de propositions et de réflexions sur différents points de la réglementation.

 En savoir plus

➤ [le communiqué de presse d'Agrimip Innovation](#)

Le pôle Astech favorise les bons réflexes, pour des accords de consortium sereins

Le 31 mai 2010, le pôle de compétitivité [Astech Paris Région](#) a organisé une journée dédiée à la rédaction d'un contrat de consortium de référence, susceptible de répondre aux attentes du plus grand nombre d'acteurs.

Depuis leur création, les pôles sont à l'origine de très nombreux projets collaboratifs. Chacun se heurte aux problèmes des accords de consortium. En effet, les attentes des différents partenaires ne sont pas forcément clairement définies lors des montages des projets, il en résulte des accords dont le cadre général reste souvent très flou.



Animée par un consultant en propriété intellectuelle, cette journée a permis de réunir des représentants de grands groupes, de PME et des acteurs académiques qui sont venus confronter leurs problèmes et points de vue, afin d'identifier des axes d'amélioration sur ces accords de

consortium.

La matinée était basée sur l'échange, en mettant en place un jeu de rôle interactif et la mise en exergue des points fondamentaux d'un accord de consortium. L'après midi était consacrée à la rédaction d'un accord type.

Il est ressorti de ce débat une volonté de l'ensemble des acteurs d'avoir un document contractuel formel dans lequel chacun pourrait trouver une rédaction susceptible d'apporter une solution aux points bloquants identifiés dans le cadre des projets. Fort de cette dynamique et face à cette demande, le pôle ASTech a pris acte et travaille déjà sur un document de référence qui pourrait être mis à disposition de ses membres très prochainement.

 En savoir plus

 Séverine Coupe : severine.coupe@pole-astech.org ou 06 15 51 25 32

NexGenix Pharmaceuticals, une entreprise américaine spécialisée dans le développement de nouveaux médicaments, s'implante en Alsace.

NexGenix Pharmaceuticals, une entreprise américaine spécialisée dans le développement de nouveaux médicaments pour le traitement du cancer et des maladies neurodégénératives, a choisi Strasbourg pour implanter sa filiale européenne, NexGenix EU, S.A.S.



Cette implantation constitue l'aboutissement de plus de 8 mois d'échanges et de négociations conduits par les partenaires du « cluster » Alsace BioValley, à savoir Alsace International et le pôle de compétitivité, avec le soutien de l'Adira et de l'Université de Strasbourg.

Grâce à cette dynamique de coopération, les partenaires du « cluster » Alsace BioValley ont une fois encore contribué au développement économique de la région Alsace. La création de NexGenix EU en Alsace présente de multiples avantages pour la région. Outre la création d'emplois, cette implantation va permettre d'améliorer le potentiel de dépôts de brevets tout en créant de nouveaux partenariats avec des acteurs locaux.

La filiale européenne sera responsable d'étapes-clés du développement préclinique d'un médicament dans le domaine de l'oncologie et des maladies neurodégénératives, découvert à l'origine par l'équipe du Pr Nicolas Winssinger, Directeur de laboratoire à l'Institut de Science et d'Ingénierie Supramoléculaires de l'Université de Strasbourg et du CNRS.

Fin 2006, ce projet a été le premier bénéficiaire du fonds de maturation Conectus Alsace®, octroyé pour mener à bien la preuve de concept de cette molécule. Sur la base des résultats obtenus après 18 mois de recherches supplémentaires, l'Université de Strasbourg et le CNRS ont conclu, pour cette molécule, un accord de licence exclusive et mondiale avec NexGenix, illustrant l'un des bénéfices potentiels du fonds de maturation.

 En savoir plus

 [le communiqué de presse d'Alsace Biovalley](#)

AGENDA DES PÔLES

24 au 27 août 2010 > Ludovia : journée handicap, rééducation, santé, vieillissement et jeux multimédia

9 septembre > Séminaire "Vers une Ville post-carbone"

14 au 16 septembre 2010 > SIANE, Salon des partenaires de l'industrie du Grand Sud





 Consulter les archives [<http://competitivite.gouv.fr/lettre-d-information-55.html>]

 S'inscrire [<http://competitivite.gouv.fr/>]

Mentions légales

Cette lettre d'information est une publication de la DGCIS et de la DATAR

Adresse : 8, rue de Penthièvre 75 008 PARIS

-  Directeur de la publication : M. Herve Jonathan
-  Rédactrice en chef et rédaction : Martine Maillard
-  Conception et réalisation : **Stratis**
-  Photos : **Stratis**, Ministère Economie, Industrie, Emploi, Ifremer, Algasud, Agrimip Innovation, Guerbet, Medicen Paris Region

Conformément à la loi n° 78-17 du 6/01/1978, dite informatique et libertés, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Ce droit de rectification pourra être exercé en nous écrivant ou en suivant ce lien. Afin de respecter la protection de votre vie privée et de vos données personnelles, la DGCIS et la DATAR s'engagent à ne pas divulguer vos informations personnelles à d'autres sociétés à des fins d'utilisations par celles-ci. Nous ne faisons aucune utilisation de vos adresses courriels en dehors de l'envoi de la lettre d'information.

Pour toute demande : contact@competitivite.gouv.fr

Datar



dgcis
direction générale de la compétitivité
de l'industrie et des services